

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 6 JUIN 2022 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) : 3

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences :      Monsieur Justin Raymond      Monsieur Stéphan Duquette  
                         Madame Patricia Rachofsky      Monsieur Jean Asnong était absent.  
                         Madame Hélène Campbell      Monsieur David Gasser

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

**2022-06-095 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

**Ouverture de la séance**

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Période de questions**

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022.

2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022.

2.4 Correspondance.

**Administration et finances**

3.1 Adoption du second projet de règlement numéro 2022-06 modifiant le règlement de zonage numéro 05-0813 afin d'ajouter, modifier et encadrer certains usages.

3.2 Demande de don par l'AFEAS pour deux congrès.

3.3 Demande de don pour les finissants Massey Vanier High School.

3.4 Relance du projet « carte jaune » par la Corporation de Développement de Bedford et régions.

3.5 Fabrique Saint-Damien de Bedford pour le concert bénéfice du 12 juin 2022.

3.6 Discussion concernant les entrevues avec les candidats au poste de préposé à l'entretien.

**Engagement de crédits (dépenses)**

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiement directs

**Inspection et urbanisme**

6.1 Rapport d'inspection du mois de mai 2022.

6.2 Acceptation de la dérogation mineure déposée par Monsieur Philippe Lavoie du 433 Chemin des Rivières.

**Voirie et hygiène**

7.1 Modifications du plan du garage municipal.

7.2 Résolution pour le Chemin Saint-Henri.

7.3 Octroi du contrat pour le lignage de rues.

7.4 Octroi du contrat de fourniture d'abat poussière.

7.5 Demande d'appui de la MRC de Brome-Missisquoi concernant la complexité des démarches et les délais de traitement des dossiers par le MTQ.

### **Loisirs, culture et vie communautaire**

8.1 Discussion concernant le festival Mikinak

Varia

Période de questions

Levée de la séance

**Adopté**

### **Période de questions**

#### **2022-06-096 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022**

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 avril 2022, tel que rédigé.

**Adopté**

#### **2022-06 097 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mai 2022, tel que rédigé.

**Adopté**

### **Correspondance.**

La directrice générale fait un résumé de la correspondance.

#### **2022-06-098 Adoption du second projet de règlement numéro 2022-06 modifiant le règlement de zonage numéro 05-0813 afin d'ajouter, modifier et encadrer certains usages.**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le second projet de règlement numéro 2022-06 modifiant le règlement de zonage numéro 05-0813 afin d'ajouter, modifier et encadrer certains usages.

**Adopté**

#### **2022-06-099 Demande de don par l'AFEAS pour deux congrès**

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme de 800.00\$ à l'AFEAS pour leur participation à deux congrès.

**Adopté**

#### **2022-06-100 Demande de don pour les finissants de l'Ecole Massey Vanier High School.**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme de 300.00\$ à l'Ecole Massey Vanier pour deux finissants de Pike River.

**Adopté**

#### **2022-06-101 Relance du projet « carte jaune » par la Corporation de Développement de Bedford et régions.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer au projet de la « carte jaune » de la Corporation de Développement de Bedford et région et de faire ajouter la liste des commerces et la date des évènements.

**Adopté**

**2022-06-102 Fabrique Saint-Damien de Bedford pour le concert bénéfice du 12 juin 2022.**

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme de 200.00\$ pour dix billets du concert bénéfice du 12 juin prochain.

**Adopté**

**2022-06-103 Discussion concernant les entrevues avec les candidats au poste de préposé à l'entretien.**

**Considérant** que la directrice générale a rencontré deux candidats au poste de préposé à l'entretien et à la voirie et ce, en présence de Monsieur Gérard Simard;

**Considérant** que la directrice générale recommande l'embauche de Monsieur Bruno Bédard pour le poste;

Par conséquent, il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Monsieur Bruno Bédard comme préposé à l'entretien et ouvrier de voirie au tarif horaire de 25.50\$ l'heure.

**Adopté**

**2022-06-104 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiement direct**

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes ci-dessous décrite.

Payable par chèque			
5176	ADMQ	Formation pour dga / octobre	379.42
5177	Afeas	Subvention/convention	800.00
5178	Ville de Cowansville	Frais admin. Du 1e janvier au 31 mars 2022	75.89
5179	Les Entreprises Denexco	Nivelage des chemin Morgan et Marier	906.81
	Les Entreprises Denexco	Nivelage des chemins municipaux	1 969.52
5180	Fabrique St-Damien	Concert bénéfice	200.00
5181	Gaumond & Associés	Service rendu	201.56
5182	Gestim	Inspection - Permis et certificats	1 961.43
		Service d'urbanisme - Zone C3	95.46
5183	L'Avenir et des Rivières	Avis Consultation publique	306.52
		Avis dérogation mineures	190.40
5184	BMR	Outillage pour entretien extérieur	124.86
		Asphalte froide	110.19
5185	Librairie Moderne	Livres pour la bibliothèque	747.60
5186	Sécurité publique	Service de la Sureté du Québec	43 880.00
5187	Motosport GL	Outillage	37.91
5188	MRC	Quote-part annuelle	31 275.00
		Boite à lunch pour formation	25.80
5189	Mun.Saint-Armand	Rapport pompiers / avril	467.94
5190	Nopac	Collecte des ordures / avril	1 732.67
		Collecte du recyclage / avril	3 606.20
		Collecte du compost / avril	3 733.05
5191	Outillage Rioux	Outillage	6.49
5192	Papeterie Cowansville	Fourniture de bureau	198.40

5193	Raymond Chabot Grant Thornton	Facturation progressive de l'audit 2021	3 351.52
		Rapport d'audit collecte sélectives	977.29
5194	R.I.G.M.R.B.M.	Traitement ordures / avril (7 880 kg)	703.05
		Traitement compost / avril (6 260 kg)	460.61
5195	Sani-Éco (Enviro Connection)	Traitement du recyclage (2.93 tm)	286.34
		Traitement du recyclage (5.33 tm)	520.89
5196	Sencom	Vérification de l'ordinateur de la bibliothèque	126.47
5198	Solution Burotic 360	Copie facturable du 01/03 au 30/06	7.34
5198	Sanibert	Location de la toilette extérieure + livraison	258.69
5199	Carrière DM Choquette	Pierre	456.76
5200	Ville de Bedford	Collecte de verre / avril	22.64
	Ville de Bedford	Collecte de verre / mai	26.94
5201	Jocelyn Clermont	Remb. Achat arbres	25.00
5202	Francine Séguin	Remb. Achat arbres	25.00
5203	David Gasser	Utilisation d'un iPad	60.00
5204	Jean Asnong	Utilisation d'un iPad	60.00
5205	Patricia Rachofsky	Utilisation d'un iPad	60.00
5206	Hélène Campbell	Utilisation d'un iPad	60.00
5207	Justin Raymond	Utilisation d'un iPad	60.00
5208	Stephan Duquette	Utilisation d'un iPad	60.00
5209	Lucie Riendeau	Utilisation du cellulaire personnel	120.00
5210	Pascale Massé	Utilisation du cellulaire personnel	120.00
5211	Gérard Simard	Utilisation du cellulaire personnel	120.00
5212	Gérard Marier	Utilisation du cellulaire personnel	120.00
<b>Total des chèques</b>			<b>101 221.66</b>

Payable en ligne

Bell Mobilité	Tablette du maire	51.74
Hydro-Québec	Éclairage de rues / avril	332.43
	éclairage de rues / mai	343.31
	Hotel de ville du 5 mars au 5 mai	310.63
IHR Télécom	Accès Internet et téléphones / juin	156.19
CARRA	Régime de retraite des élus / avril	478.63
D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RAP et CNESST / mai	3 262.48
D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi / mai	848.13
La Capitale	Assurance collectives / juin	940.46
Visa (Pascale)	Atelier la Fleuriste, cadeau retraite employée (incluant la livraison)	73.58
	Postes Canada, Écho de mai	51.97
	Korvette, carte pour retraite	2.88
	Postes Canada, rouleau de timbres	105.78
	Renaud Bray, livres pour médiathèque	63.89
	Rafraichissements salle du conseil	23.55
Visa (Gerry)	Essence	228.21
	Peinture pour dos d'âne	236.85

**Total des paiements en ligne 7 510.71**

Paiements faits

Salaires des élus	Mai	3 242.71
Salaires des employés	Mai	6 165.03

**Total des paiements faits 9 407.74**

**Total des comptes 118 140.11**

**Adopté**

## **Rapport d'inspection du mois de mai 2022**

Le rapport d'inspection du mois de mai 2022 a été déposé.

### **2022-06-105 Demande de dérogation mineure déposée par Monsieur Philippe Lavoie du 433 Chemin des Rivières**

**Considérant** une demande de dérogation mineure déposée par Monsieur Philippe Lavoie du 433 Chemin des Rivières;

**Considérant** que le comité consultatif d'urbanisme recommande aux membres du conseil d'accepter la demande;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur David Gasser, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de dérogation et d'autoriser le fonctionnaire désigné à émettre le permis.

**Adopté**

### **2022-06-106 Modifications du plan du garage municipal.**

Pas de résolution pour le présent point.

### **2022-06-107 Résolution pour le Chemin Saint-Henri.**

**Considérant** le partage des coûts avec la Municipalité de Stanbridge Station pour la réfection du Chemin Saint-Henri;

**Considérant** qu'il est plus avantageux de faire bétonner le chemin pour une plus grande résistance;

**Considérant** que la Municipalité devra déboursier un montant de 20 250.00\$ en supplément;

Par conséquent, il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Stéphan Duquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de payer le montant additionnel de 20 250.00\$ à la Municipalité de Stanbridge Station.

**Adopté**

### **2022-06-108 Octroi du contrat pour le lignage de rues.**

**Considérant** qu'une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à diverses compagnies;

**Considérant** que trois soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- Marquage et traçage du Québec : 6 106,32\$ taxes incluses
- Lignes Maska Inc. : 6 664.73\$ taxes incluses
- Lignco : 11 288.48\$ taxes incluses

**Considérant** que la plus basse soumission de Marquage et Traçage du Québec est conforme :

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater ladite compagnie pour effectuer les travaux de lignage.

**Adopté**

### **2022-06-109 Octroi du contrat de fourniture d'abat poussière.**

**Considérant** qu'une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à diverses compagnies;

**Considérant** que deux soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- Les Entreprises Bourget Inc. : 0.3219\$ le litre
- Somavrac : .3439\$ le litre.

**Considérant** que la soumission de Les Entreprises Bourget Inc. est la plus basse conforme;  
Par conséquent, il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de fourniture d'abat poussière à la compagnie Les Entreprises Bourget Inc.

**Adopté**

**2022-06-110 Demande d'appui de la MRC de Brome-Missisquoi concernant la complexité des démarches et les délais de traitement des dossiers par le MTQ.**

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Monsieur Stéphan Duquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil de la Municipalité de Pike River appuient la résolution ci-dessous décrite.

**MRC D'ABITIBI – REVENDICATIONS CONCERNANT LA COMPLEXITÉ DES DÉMARCHES ET LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS PAR LE MTQ**

**Considérant** que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a pour mission principale d'assurer, sur tout le territoire, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement du Québec;

**Considérant** que le MTQ est un partenaire incontournable des acteurs municipaux, dont les MRC et les municipalités locales, pour la réalisation de travaux et de projets importants découlant directement de sa mission principale;

**Considérant** que le MTQ est également gestionnaire d'un nombre important de programmes d'aide financière dont bénéficient les organisations locales et régionales;

**Considérant** que la compétence et la contribution des représentants et du personnel du MTQ en interaction avec les organisations locales et régionales sont reconnues par le milieu;

**Considérant** que le milieu municipal est confronté à des choix administratifs de la part du MTQ qui s'avèrent inadaptés à ses besoins;

**Considérant** que des problématiques et enjeux majeurs sont constamment rencontrés dans le cadre des collaborations avec le MTQ, plus particulièrement en lien avec les délais de traitement totalement inacceptables, lesquels ont des effets paralysants sur les travaux ou les projets à réaliser et s'inscrivent en opposition avec la mission même du MTQ;

**Considérant** que dans leurs rapports de partenariat avec le MTQ, les organisations municipales sont systématiquement confrontées à une lourdeur administrative d'une telle complexité qu'il en devient difficile d'obtenir une vision claire du processus, sans compter les étapes et exigences additionnelles susceptibles de s'ajouter en cours de route et qui se traduisent par des délais supplémentaires souvent très importants;

**Considérant** que les délais liés à chaque étape du traitement par le MTQ sont non seulement importants, mais également si approximatifs qu'ils occasionnent des impacts directs sur les échéanciers de réalisation et les coûts des travaux ou des projets;

**Considérant** que cette situation s'articule dans un contexte où d'une part les organisations municipales doivent souvent composer avec des délais de réalisation imposés par les programmes d'aide financière du MTQ tout en subissant, d'autre part, des retards et des contraintes imprévisibles imposées par le MTQ lui-même;

**Considérant** que, de plus, le MTQ ne prend pas en compte à sa juste valeur l'expertise municipale quand vient le temps de répondre à une demande locale, entre autres en matière de sécurité, et ce, même quand les demandes analysées par des intervenants locaux dûment qualifiés sont formulées officiellement par voie de résolutions et sont le fruit d'un consensus du milieu;

**Considérant** que les municipalités sont reconnues comme des gouvernements de proximité et qu'à ce titre, leurs considérations et enjeux devraient être davantage pris en compte par le MTQ;

**Considérant** que cette situation qui perdure depuis des années affecte la crédibilité du MTQ, ainsi que malheureusement celle des gestionnaires et élus municipaux qui doivent composer avec ces contraintes, et qu'elle affecte ultimement la confiance des citoyens envers leurs institutions;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID**

**APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS  
ET RÉSOLU :**

Que la MRC Brome-Missisquoi appuie la démarche initiée par la MRC de Rouville, ainsi que la résolution de la MRC d'Abitibi, quant à leurs revendications au sujet de la complexité des démarches et les délais de traitement des dossiers, afin de demander au MTQ de prendre les mesures nécessaires pour réduire prioritairement les délais, de revoir de façon urgente son processus d'accompagnement et de gestion des demandes municipales pour en simplifier et en clarifier les étapes et enfin, de prendre davantage en compte l'expertise municipale dans le cadre des décisions ayant des impacts locaux ou régionaux.

De transmettre cette résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, au ministre des Transports du Québec, monsieur François Bonnardel, à la ministre et députée de Brome-Missisquoi, madame Isabelle Charest, à l'UMQ, la FQM, l'ADGMRCQ, l'ADMQ, ainsi qu'aux municipalités locales de la MRC, pour appui.

**Adopté**

**2022-06-111 Discussion concernant le festival Mikinak**

**Considérant** que Madame Patricia Rachofsky résume les activités qui auront lieu au festival Mikinak le 27 août prochain;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant de 6 000.00\$ pour l'organisation du festival.

**Adopté**

**2022-06-112 Demande de don par la Maison de la Famille et des Frontières.**

Il est proposé par Monsieur Stéphan Duquette, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 300.00\$ à la Maison de la Famille et des Frontières.

**Adopté**

**2022-06-113 Levée de la séance**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :00 heures.

**Adopté**

---

Martin Bellefroid Maire

---

Lucie Riendeau Directrice générale

---

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 6 juin 2022.

---

Lucie Riendeau, Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

Martin Bellefroid Maire